

## Micro - crèches à Isômes et Longeau.



**QUAND : Ouvertes à l'année**  
**fermeture estivale du 5 au 27 août 2017 inclus**

**HORAIRE S :** Isômes : 6h45 - 19h15 Longeau : 7h - 19h

**POUR QUI : Les enfants de 8 semaines à 5 ans révolus.**  
L'accueil des enfants de 4 / 5 ans est réservé à des accueils spécifiques.  
Agrément de 10 enfants simultanément dans chaque micro - crèche.

**TYPE D'ACCUEILS :** 3 types d'accueils :

- **régulier**
- **occasionnel** (socialisation de votre enfant / remplacement congés de votre nou-  
nou, accueil des petits enfants...)
- **urgence** ( maladies...)

**AVEC QUI : Association La Petite Récré,**  
en délégation de service public avec la **communauté de communes Auberive**  
**Vingeanne Montsaugonnais**, en partenariat avec **la CAF et MSA.**  
Une équipe de professionnelles permanentes apporte les soins aux enfants.

**ORGANISATION DE L'ACCUEIL :**

Votre enfant est pris en charge par l'équipe qui lui apportera **éveil,**  
**soins de confort, d'hygiène, sécurité physique et affective.**

Des **activités d'éveils** variées sont proposées aux enfants.

Les **activités extérieures** (jeux, promenade) sont mises en place quotidienne-  
ment si le temps est adapté.

**Les repas sont confectionnés dans les micro-crèches**

et adaptés aux besoins de chaque enfant : quantité, texture...

**Les couches et produits d'hygiène sont fournis** par l'association (lavable ou  
jetable).

Plus d'informations sur le site : <http://www.microcrechepetiterecre.com/>

## TARIFS :

L'association la petite récré applique les tarifs imposés par la CAF.  
Le taux horaire est calculé selon les revenus du couple de l'année n-2,  
et en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille.

**En 2017, le tarif horaire varie de 0,30 € à 2,60 €.**

(Les aides CAF ou MSA sont déduites directement de votre tarif horaire.)

**Ce tarif comprend l'accueil, repas et couches.**

Des frais d'inscription (12 €) sont demandés à la date d'entrée de l'enfant à la micro crèche.

**Crédit d'impôt** possible selon conditions.

Paiements acceptés par chèques, espèce, CESU.

## CONDITION D'INSCRIPTION :

**L'association Petite Récré priorise aujourd'hui :**

- Les familles du territoire CCAVM
- et les familles travaillant sur le territoire CCAVM
- L'ordre d'arrivée des demandes d'accueils
- Les demandes d'accueils occasionnelles sont étudiées mensuellement.

Nous ne pouvons accueillir les familles MSA en dehors du département de la Haute-Marne.

## Modalités d'inscription :

Les dossiers sont remis aux familles sur rendez-vous avec la directrice.

Ce rendez-vous permet d'écouter votre demande de garde,  
de vous présenter nos conditions d'accueils : règlement intérieur des structures  
et fonctionnement.

## CONTACTS auprès d'Aline Voillot

Isômes : ☎ 03 25 87 42 58 - Longeau : ☎ 03 25 84 87 60

Site internet : <http://www.microcrechepetiterecre.com>

✉ : [petiterecre@hotmail.fr](mailto:petiterecre@hotmail.fr)

